

Bonne qualité de l'air dans les territoires alpins

Les bilans mensuels des autres territoires de la région sont disponibles à la rubrique [publications](#) de notre site internet www.airpaca.org

Pour vous désabonner, [cliquer ici](#)

Informations

- **Appel à projet « Agr'Air » sur l'agriculture et la qualité de l'air** : L'objectif est de mobiliser et agir collectivement pour réduire les émissions de polluants atmosphériques du secteur agricole. Les polluants ciblés sont l'ammoniac (donc la gestion de l'azote) et les particules issues du brûlage à l'air libre des résidus agricoles. Date limite de dépôt de projets : 31 mars 2017 à 16 h. [Lien pour en savoir plus](#)
- Publications : [bilan de l'Observatoire Régional de l'Énergie, du Climat et de l'Air de PACA 2015](#), plaquette « [Arrêtons de brûler nos déchets verts à l'air libre](#) »
- **21 plaintes odeurs** recensées en novembre dans les deux territoires Alpins, 15 au niveau de Ventavon (05) et 6 à Mison (04).
Pour enregistrer une plainte : www.sro-paca.org - Rubrique « Signalez une gêne » ou via l'application [Signalement Air](#).

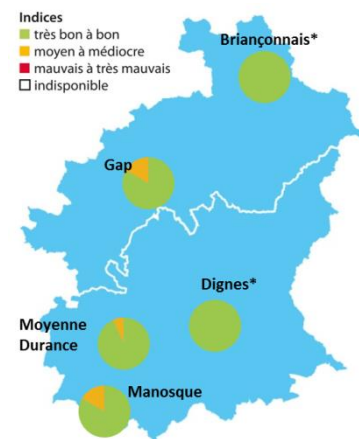
Bonne qualité de l'air dans le 04 et le 05

La qualité de l'air en novembre a été très majoritairement bonne : plus de 83 % du temps dans les agglomérations et proche des 100 % du temps dans le reste des territoires.

5 jours d'indices moyens à médiocres sont relevés pour les plus grandes agglomérations en novembre les 4, 16, 17, 18 et 30 novembre.

L'ensemble des indices moyens à médiocres relevés en novembre est dû aux **particules fines** présentes dans l'air ambiant.

Les sources d'émissions de particules à l'atmosphère sont multiples mais, durant ces périodes automne/hiver, elles proviennent majoritairement du chauffage et notamment de la combustion de bois ainsi que du transport routier.



*données issues du modèle [AIRES](#)

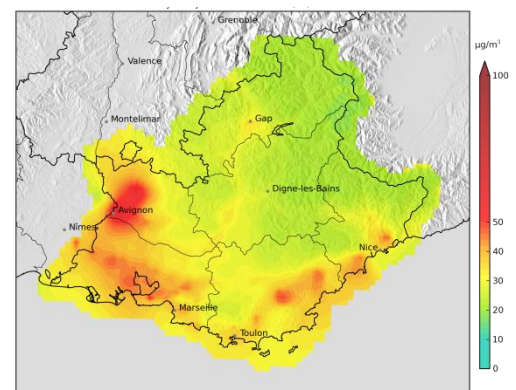
Aucun épisode de pollution

Aucun épisode et aucune procédure préfectorale pour ces deux départements en novembre.

Au cours du mois de novembre, des **phénomènes de pollution en particules en suspension dans l'air ont affecté la région PACA** et notamment les départements des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse les 16 et 17 novembre.

Les niveaux en particules mesurés dans les territoires Alpins durant ces deux journées ont augmenté sans toutefois dépasser le seuil d'information-recommandations des populations de $50\mu\text{g}/\text{m}^3/\text{jour}$.

Les maximales journalières du mois dans ces deux départements ont été mesurées le 13 à Manosque avec $36\mu\text{g}/\text{m}^3$ et le 17 à Gap centre-ville avec $35\mu\text{g}/\text{m}^3$.



Maxima journalier en particules fines du 17 novembre.

[visualisez la carte régionale](#)

Que faire lors d'un épisode de pollution ? Les bons gestes

contact.air@airpaca.org

Siège social
146, rue Paradis - « Le Noilly Paradis »
13294 Marseille Cedex 06
Tél. 04 91 32 38 00 - Fax 04 91 32 38 29

Établissement de Martigues
Route de la Vierge
13500 Martigues
Tél. 04 42 13 01 20 - Fax 04 42 13 01 29



www.airpaca.org

Établissement de Nice
333, Promenade des Anglais
06200 Nice
Tél. 04 93 18 88 00 - Fax 04 93 18 83 06